

## 2<sup>ème</sup> atelier de réflexion citoyenne (28 - 29 janvier 2013)

### Rejets de polluants dans l'atmosphère (mobilité et énergie) - Patrimoine naturel et biodiversité

La deuxième réunion de réflexion citoyenne a eu lieu

- Le 28 janvier pour le groupe « Patrimoine naturel et biodiversité »
- Le 29 janvier pour le groupe « Rejets de polluants dans l'atmosphère »

#### Présents

##### « Rejets de polluants dans l'atmosphère »

Nom	Prénom	Village
Alexandre	Jacques	Profondeville
Boulanger	Thibaut	Rivière
Bournonville	Jean-Marie	Bois-de-Villers
Bournonville	Laurent	Bois-de-Villers
Crucifix	Marc	Lustin
Poncelet	Philippe	Bois-de-Villers
Roensmaens	Daniel	Bois-de-Villers

Les autres membres du groupe étaient excusés

##### « Patrimoine naturel et biodiversité »

Nom	Prénom	Village
Brichet	Thomas	Lustin
Dubois	Yves	Profondeville
Guyot	Muriel	Bois-de-Villers
Samain	Helene	Profondeville

Les autres membres du groupe étaient excusés

#### Objectifs de la réunion

L'objectif de la réunion était de commencer à rédiger, pour chaque groupe, au minimum une fiche action. Les fiches action ont été remplies au 2/3.

#### Déroulement de la soirée

La soirée s'est déroulée en 2 étapes. Il a tout d'abord été exposé aux participants les objectifs et les attendus de la soirée. Ensuite les participants ont choisi une action sur laquelle travailler et ont commencé à rédiger la fiche.

Les ateliers ont été animés par messieurs André Maernoudt (Eco-conseiller) et Marc Bodart (Stagiaire Eco-conseiller).

#### Ce qu'il en a été retenu

Le groupe « Patrimoine naturel et biodiversité » a choisi de travailler sur l'action : « Organisation de minimum 4 promenades à la découverte du patrimoine profondévillois »

Le groupe travaillant sur les rejets polluants a retenu l'action : « Création d'un fond d'investissements de réduction des consommations d'énergie à destination des écoles »

Les 2 fiches actions sont données en annexe.

### **Échéances ultérieures**

Les prochaines réunions n'ont pas encore été fixées mais devrait avoir lieu dans le courant du mois de mars 2013.